

Le corps sans vie d'un nouveau-né béninois découvert dans une machine à laver

Depuis le mardi 25 juillet 2023, une découverte macabre secoue l'hôpital Abass Ndao de Dakar. Un jeune couple béninois victime d'une tragédie. L'histoire bouleversante a commencé le dimanche 23 juillet 2023, lorsque la mère, Véronique N. a été admise à l'Hôpital Abass Ndao pour accoucher prématurément d'une petite fille, seulement âgée de 33 semaines. Malgré la naissance prématurée, les résultats médicaux ont indiqué que l'enfant se portait bien et qu'elle n'était en aucun cas infectée.



Le
s
jo
ur
s
su
iv
an
ts
se
mb
la
ie
nt
pr
om
et
te
ur
s,

ju
sq
u'
à
ce
qu
e
le
ma
rd
i
25
ju
il
le
t,
un
to
ur
na
nt
tr
ag
iq
ue
su
rv
ie
nn
e.
La
mè
re
,
dé
si
re

us
e
d'
al
la
it
er
so
n
no
uv
ea
u-
né
,
a
ét
é
in
fo
rm
ée
qu
'e
ll
e
de
va
it
at
te
nd
re
un
mo
me
nt

po
ur
le
fa
ir
e.
Ce
pe
nd
an
t,
ap
rè
s
av
oi
r
at
te
nd
u
ju
sq
u'
à
12
h1
6
sa
ns
po
uv
oi
r
no
ur
ri

r
so
n
bé
bé
,
el
le
a
al
er
té
so
n
ép
ou
x,
qu
i
s'
es
t
pr
éc
ip
it
é
à
l'
hô
pi
ta
l.

Une fois arrivé à l'hôpital Abass Ndao, le père, Jean K. a demandé à voir le corps de son bébé, mais il a été informé que le corps avait déjà été emmené à la morgue de l'hôpital CT0

pour une autopsie. La police scientifique était déjà intervenue et avait pris en charge l'affaire sans en informer les parents au préalable. Pendant plusieurs jours, les parents ont lutté pour obtenir des informations sur l'état de leur bébé sans suite.

Le récit du père est poignant : « J'ai attendu plus de deux heures avant qu'on me fasse part du décès de notre bébé. Lorsque j'ai demandé à voir le corps, on m'a dit qu'il avait déjà été emmené à la morgue de l'hôpital CTO pour une autopsie sans nous avoir informés au préalable. »

Le pire était encore à venir. Le corps du nouveau-né avait été retrouvé dans une machine à laver à l'hôpital Abass Ndao. Il a été lavé pendant un programme de 30 minutes à 90 degrés, laissant son corps complètement détruit, méconnaissable, et laissant présager une mort atroce. Les parents sont maintenant confrontés à l'angoissante attente pour savoir si ce sont les restes de leur propre enfant qui ont été découverts dans la machine à laver ou non.

Le manque de transparence et le comportement soupçonné des acteurs de cette louche affaire ont soulevé de nombreuses interrogations. Pourquoi le corps du bébé a-t-il été retrouvé dans une machine à laver ? Comment cela a-t-il pu se produire sans que personne ne s'en aperçoive ? Les parents demandent des réponses et appellent à une enquête approfondie et impartiale pour déterminer les circonstances exactes de la mort de leur enfant.



L'affaire soulève également des questions sur les protocoles de sécurité et de suivi des nourrissons au sein des établissements de santé du pays. Des mesures strictes doivent être prises pour garantir la sécurité des patients les plus vulnérables et éviter de tels drames à l'avenir.

Face à cette tragédie et à la souffrance insoutenable des

parents, la famille a décidé de mener ses propres investigations pour faire la lumière sur cette affaire troublante. Ils lancent un appel désespéré à la communauté pour soutenir leur quête de justice et de vérité, afin que de telles négligences et horreurs ne se reproduisent plus jamais dans l'histoire des hôpitaux au Sénégal.

Dans un contexte où le trafic de bébé est devenu récurrent dans les hôpitaux d'Afrique, il urge de rester éveillé jusqu'à la manifestation de la vérité. Le peuple sénégalais et béninois sont aussi appelés à se rassembler autour de ce jeune couple victime et à soutenir leurs efforts pour obtenir justice. Une enquête approfondie serait en cours pour déterminer les responsabilités. Cette malheureuse situation doit être une impulsion pour améliorer les soins de santé et prévenir toute récurrence dans ce pays.

Megan Valère SOSSOU

PREVENTION DU CANCER DU SEIN : Voici comment auto-examiner ses seins ?



Baptisé Octobre Rose, ce 10^e mois de l'année 2021 débute par la campagne mondiale pour la prévention du cancer du sein. En honneur à cette mobilisation internationale, votre Journal Santé Environnement a concocté pour vous la meilleure manière recommandée pour détecter les signes de ce mal qui peint en noir l'intimité de la femme.

Le cancer de sein, s'il est rapidement dépisté, peut être pris en charge de manière efficace. Plus il est détecté tôt, plus les chances de guérison augmentent. Réalisée systématiquement à partir de 50 ans, la mammographie permet de détecter la présence de tumeurs et d'éviter leur développement. Mais un autre type d'examen peut également être réalisé dans le cadre du dépistage du cancer du sein : l'autopalpation mammaire. Le cancer du sein se manifeste par la présence de cellules anormales, qui se multiplient de manière incontrôlée. Ces cellules forment une tumeur maligne, touchant les tissus du sein ou la glande mammaire. La tumeur s'attaque aux tissus sains avoisinants. Mais les cellules cancéreuses peuvent également se propager dans l'ensemble de l'organisme, via les vaisseaux sanguins ou lymphatiques : on parle alors de métastases. Le cancer du sein peut se développer et progresser sur plusieurs mois, et même parfois plusieurs années. Or, plus

il est pris en charge rapidement, plus le cancer du sein est facile à traiter. Un dépistage précoce permet en effet de prescrire un traitement moins agressif et moins intrusif, et donc mieux toléré par les patientes. Pour compléter les examens prescrits et réalisés dans le cadre du dépistage de ce type de cancer, les médecins encouragent les femmes à s'auto-examiner chez elles, de manière régulière.

Comment s'auto-examiner les seins ?

L'autopalpation mammaire (aussi appelée auto-examen des seins) regroupe l'ensemble des gestes qui permettent à une femme de détecter toute anomalie éventuelle au niveau de sa poitrine. Cet auto-examen ne se substitue pas aux visites régulières chez un médecin ou un gynécologue.

L'examen visuel des seins

L'inspection visuelle des seins doit se faire debout, face à un miroir. Elle consiste à observer :

Le sein en lui-même : une déformation, un changement de volume (qui n'est pas provoqué par une modification hormonale, comme la ménopause, une grossesse ou le cycle menstruel), une masse visible à l'œil nu, la modification de l'aspect d'un sein par rapport à l'autre ;

Le mamelon : un écoulement de liquide ou de sang, un changement d'apparence, de taille ou de forme, une rétractation ou une inversion (le mamelon se rétracte à l'intérieur du sein, dans l'aréole mammaire), des rougeurs, une ulcération ou un eczéma persistant ;

La peau de la poitrine : une modification de l'aspect ou de la couleur de la peau, des rougeurs ou des pigmentations, une rétractation ou un épaissement de la peau, l'apparition de fossettes, de peau d'orange (ou peau qui pèle), de crevasses ou de plis, une ulcération ou une plaie, un changement de l'aspect de la peau de l'aréole, une nouvelle veine très apparente...

La palpation des seins

Le cancer du sein apparaît souvent sous la forme d'une petite

boule, remarquée et palpée par la femme elle-même.

Les gestes de l'autopalpation se décomposent, de manière générale, en trois étapes :

1ère étape : levez le bras droit, pour palper votre sein droit. Pour cela, utilisez la pulpe des trois doigts du milieu de votre main gauche. Commencez la palpation par la partie externe du sein, en effectuant de petits mouvements rotatifs des bouts des doigts. Petit à petit, parcourez l'ensemble du sein en effectuant ces mouvements.

Les gestes de palpation des seins

Les gestes de palpation doivent être fermes, réalisés de manière attentive et complète.

Au fur et à mesure des mouvements de palpation, trois niveaux de pression doivent être appliqués : une pression d'abord superficielle, puis moyenne, et enfin forte.

2ème étape : examinez et palpez l'ensemble de la poitrine, et notamment la partie située entre la courbe du sein et l'aisselle. Pensez également à palper le creux de votre aisselle (aussi appelé creux axillaire). L'objectif est de repérer, ou non, l'existence d'une éventuelle grosseur ou d'une masse anormale sous la peau. Cet auto-examen peut être réalisé en position debout, assise ou allongée. Ces gestes peuvent également être effectués dans un bain ou sous une douche. En effet, le savon a tendance à faciliter la palpation en améliorant la précision du toucher.

3ème étape : procédez enfin à l'examen du mamelon. Pressez-le délicatement et observez si cela provoque un écoulement (de liquide ou de sang). Si oui, rapprochez-vous immédiatement de votre médecin traitant ou de votre gynécologue.

H. A-M

Crise sanitaire : voici comment les vaccins fonctionnent selon l'OMS

L'Organisation mondiale de la Santé dispose d'une série de ressources en langage simple qui expliquent le quoi, le comment et le pourquoi des vaccins. Cette ressource, « Comment les vaccins fonctionnent-ils? », répond aux questions suivantes :

Quelle est la réponse naturelle de l'organisme aux bactéries, virus et autres agents pathogènes?

Comment les vaccins aident-ils la réponse naturelle de notre corps?

Qu'est-ce que l'immunité collective?

Cette ressource est disponible en arabe, cantonais, anglais, français, russe, espagnol et portugais.

Pour accéder au contenu, cliquez sur :
https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/how-do-vaccines-work?gclid=EAIaIQobChMIgcj-gcHY8gIVy8CWCh1kmAVQEAAAYAiAAEgIrQ_D_BwE

Pollution dans les Collines : Une quantité importante de

Liquide inflammable dans le fleuve Ouémé

Le département des Collines qui ne s'est pas encore remis d'une situation d'ouverture de vanne du canal des eaux usées dans le fleuve ouémé par une société sucrière, est une fois de plus attaqué.



En effet, le Samedi 03 Juillet 2021, nos confrères de l'Agence Bénin Communication des Collines, nous informaient d'une présence inquiétante de liquide inflammable dans l'un des affluents du fleuve ouémé au large de Logozohê, commune de Savalou.



Il s'agit d'un camion transportant de liquide inflammable qui allait dans le sens de Logozohè. Ce dernier s'était vu renverser dans le fossé près de la rivière. Conséquence, une quantité importante de liquide inflammable se retrouve dans la rivière. A en croire notre source, la situation a eu lieu suite à l'éclatement du pneu devant côté non chauffeur du camion.



Une pollution sanitaire et environnementale de plus qui mérite enquête et justice.

Des eaux usées du canal de l'usine SUCOBE engendre une mort massive des produits halieutiques à Glazoué

Dans la note N°5H/863/CG/SG/SASSC/SA signée pour ordre du Maire, par le Premier adjoint au Maire, Dieudonné S. AGBARA, ce 1er juillet 2021, le Maire de la commune de Glazoué alerte ses populations sur un fait de pollution.

Comptant sur l'esprit de responsabilité de chacun et de tous pour préserver la santé publique, l'autorité communale porte à la connaissance de ses populations, que l'ouverture de vanne du bassin de rétention des eaux usées du canal de l'usine SUCOBE dans le fleuve Ouémé engendre la mort massive des produits halieutiques (poissons et autres), que les populations riveraines consomment et commercialisent dans les localités et marché de la commune de Glazoué.

Par conséquent et dans le souci de préserver leur santé, le Maire invite les populations à s'abstenir, et ce jusqu'à nouvel ordre, de la consommation, de l'achat et de la vente des produits halieutiques issus de cette mort massive et faire large diffusion autour d'elles en abordant les risques encourus à cette fin.

En attendant que nous n'allions sur le terrain pour mesurer l'ampleur des dégâts ci-dessus énoncés et vu la complexité du réseau hydrographique dans le département des collines, nous appelons à une vigilance de toutes les populations des communes du département des collines.

Rappelons que la loi 2010-44 du 24 Novembre 2010 sur la gestion de l'eau en son article 52 interdit, « ...les actions

susceptibles de porter atteinte à l'équilibre des écosystèmes ou d'affecter leur diversité biologique, sont réglementées et, dans le cas échéant, interdites ». Toute action contraire à l'une de ces dispositions est punie par la loi, d'une peine d'emprisonnement de deux (02) mois à douze (12) mois et d'une amende de cinq cent mille (500 000) à deux (02) millions de francs ou de l'une de ces deux peines seulement.

Dans le viseur de la loi se trouvent, l'épandage de produits chimiques, les rejets de substances toxiques, le déversement d'eaux usées et le dépôt d'immondices ou de déchets domestiques ou industriels.



REPUBLIQUE DU BENIN
DEPARTEMENT DES COLLINES
MAIRIE DE GLAZOUE



BP : 01 GLAZOUE
Tél : (00229) 51 95 40 95 / 95 53 52 95
Email : mairieglazoue@yahoo.fr

N°5H/ 863 /CG/SG/SASSC/SA

Glazoué, le 1^{er} Juillet 2011

COMMUNIQUE RADIO

(A diffuser trois fois par jour et en trois langues, Idaasha, Mahi et Français)

Le Maire de la commune de Glazoué porte à la connaissance des populations de la commune de Glazoué, que l'ouverture de vanne du bassin de rétention des eaux usées du canal de l'usine SUCOBE dans le fleuve Ouémé engendre la mort massive des produits halieutiques (poissons et autres), que les populations riveraines consomment et commercialisent dans les localités et marchés de la commune de Glazoué.

Par conséquent et dans le souci de la préservation de leur santé, le Maire invite les populations à s'abstenir, et ce jusqu'à nouvel ordre, de la consommation, de l'achat et de la vente des produits halieutiques (poisson et autres) issus de cette mort massive et faire large diffusion autour d'elles en abordant les risques encourus à cette fin.

Pour toute information, prière contacter le médecin-chef de la commune de Glazoué ou le commissariat de police le plus proche.

Le Maire compte sur l'esprit de responsabilité de chacun et de tous pour préserver la santé publique.



Pour le Maire et PO,
Le Premier Adjoint au Maire,

Dieudonné S. AGBARA

Communiqué de l'autorité communale

Covid-19 au Bénin: 4 nouveaux décès enregistrés

À la date du 28 janvier 2021, le Bénin compte 420 cas actifs pour un total 3893 cas confirmés dont 3421 guéris et 52 décès.



DERNIÈRES INFORMATIONS

À la date du 28 janvier 2021, le Bénin compte 420 cas actifs pour un total 3893 cas confirmés dont 3421 guéris et 52 décès. Appelez immédiatement le 136 en cas d'apparition de symptômes.



[Toutes les infos >](#)

424662

Tests PCR

36276

Tests TDR



3893

Cas confirmés



420

Sous traitement



3421

Cas guéris



52

Décès

- Appelez immédiatement le 136 en cas d'apparition de symptômes.
- Respectez les gestes barrières (port de masque obligatoire, distance sociale de 1 mètre minimum à respecter entre personnes, se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec du gel hydro alcoolique, etc.)
- Consultez le site web officiel du Gouvernement pour plus d'informations : <https://www.gouv.bj/coronavirus>